

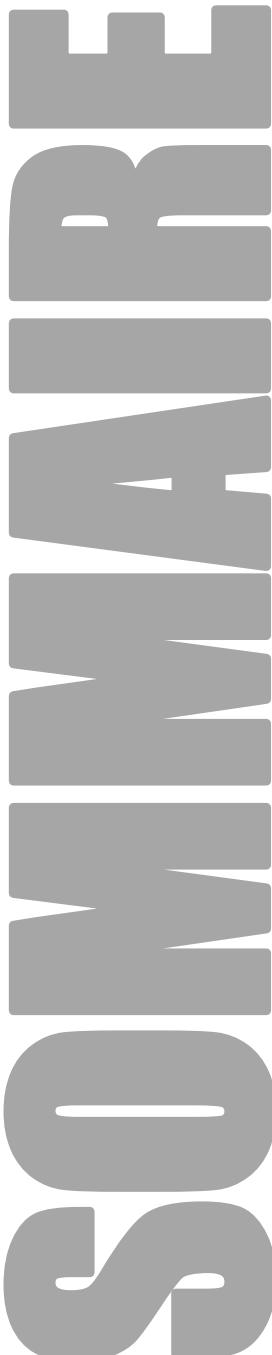
FONDS CANTONAL EN FAVEUR
DE LA FORMATION CONTINUE POUR ADULTES
KANTONALER WEITERBILDUNGSFONDS
FÜR ERWACHSENE

RAPPORT DE GESTION

2024

FCFCA-KWBF

RAPPORT DE GESTION



1.	Rappel des principales abréviations utilisées	4
2.	Avant-propos du Président	5
3.	Le Fonds cantonal en quelques éléments clefs	6
4.	Activités du Fonds en 2024	7
5.	Informatique	8
6.	Comptes 2024	9-11
7.	Budget 2025	12-13
8.	Statistiques	14
9.	Conclusion et réflexion	15
10.	Rapport de l'organe de contrôle	16
11.	Secrétariat	17

1. RAPPEL DES PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES

LFCA	<i>Loi cantonale sur la formation continue des adultes</i>
FCFCA	<i>Fonds cantonal en faveur de la formation continue pour adultes</i>
LALFPr	<i>Loi fédérale sur la formation professionnelle</i>
LFCo	<i>Loi fédérale sur la formation continue</i>
CII	<i>Collaboration interinstitutionnelle</i>
OFCo	<i>Ordonnance fédérale sur la formation continue</i>
LAF	<i>Loi sur les allocations familiales</i>
LFFP	<i>Loi sur le fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle</i>
LPJA	<i>Loi sur la procédure et la juridiction administrative</i>
COFCA	<i>Commission cantonale de la formation continue des adultes</i>
FCFP	<i>Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle</i>

2. AVANT-PROPOS DU PRESIDENT

2024, une année encourageante marquée par l'évolution et la transition

Après une année 2023 marquée par quelques doutes et remises en question, 2024 apporte une dynamique nouvelle qui mérite d'être soulignée. En effet, le nombre de demandes de financement reçues par le FCFCA a connu une augmentation cette année. Ce signal est non seulement encourageant, mais il témoigne aussi d'une meilleure compréhension de notre rôle et de l'importance que peut jouer la formation continue dans notre canton.

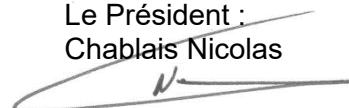
Nous pouvons y voir le fruit du travail engagé ces dernières années, mais aussi un appel à poursuivre nos efforts pour mieux faire connaître le FCFCA. C'est dans cette optique que la commission de gestion a mis sur pied un groupe de réflexion dédié à la stratégie de communication et de visibilité du Fond. Ce groupe s'est attelé à identifier des pistes concrètes, et ses conclusions seront partagées en 2025. Je suis persuadé qu'elles nous aideront à franchir un nouveau cap.

2024 est aussi une année de changement au sein même de la commission. M. Décailliet nous a annoncé son départ à la retraite pour début 2025. Son engagement, sa rigueur et sa connaissance fine des enjeux de la formation ont été précieux tout au long de ces années. Lors de notre séance de décembre, il nous a présenté son successeur, M. Genolet, qui a été chaleureusement accueilli et approuvé à l'unanimité par la commission. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans cette nouvelle fonction.

Ces avancées, bien que partielles, sont essentielles. Elles nous rappellent que le rôle du FCFCA reste plus que jamais d'actualité. Le besoin en formation continue est réel, il évolue, il se transforme, et nous devons rester attentifs, réactifs et ouverts à la nouveauté pour y répondre efficacement.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres de la commission, notre administrateur ainsi que notre secrétariat pour leur travail, leur engagement et leur persévérance. Ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour faire du Fonds un outil accessible, utile et reconnu au service de la population valaisanne.

Le Président :
Chablais Nicolas



3. LE FONDS CANTONAL EN QUELQUES ELEMENTS CLEFS

Le Fonds cantonal a été créé en janvier 2021.

Le Fonds cantonal c'est :

- une Commission de gestion de 9 membres ;
- un organe de contrôle ;
- une gestion confiée dès 2021 au Bureau des Métiers
- qui se compose comme suit : 1 administrateur, 1 collaboratrice et 1 comptable;
- une directive pour les conditions d'obtention de soutien ;
- quatre règlements pour la prise en charge de prestations ;
- un site internet www.fcfca-kwbf.ch
- une plateforme pour déposer les demandes

4. ACTIVITES DU FONDS EN 2024

4.1 Commission

4.1.1 Composition

Les membres de la Commission ainsi que l'organe de contrôle sont nommés par le Conseil d'Etat. Comme le stipule l'art. 25, alinéa 2 de la loi sur la formation continue des adultes (LFCA), la Commission est élue pour une période administrative de 4 ans.

Commission de gestion

M. Nicolas Chablais (Président), Mmes Eliane Ruffiner, Philomène Zufferey, MM. Marcel Delasoie et Eric Balet, représentants des associations professionnelles,
Mme Ludivine Luy et M. Martin Dremelj, représentants des autres organisations du monde du travail,
MM. Raphaël Crittin et Yves Rey, représentants de l'Etat du Valais.

Organe de contrôle

Selon l'art. 17 du règlement concernant le fonds cantonal de la formation continue des adultes, l'organe de contrôle est désigné par le Conseil d'Etat. Pour le moment les contrôles sont effectués par l'Inspection Cantonale des Finances.

4.1.2 Séances

En 2024, la Commission a siégé à 4 reprises.

L'Administrateur a pris part à des rencontres notamment avec les associations professionnelles et institutionnelles, avec le Service des Hautes Ecoles et avec d'autres organismes étatiques ou privés.

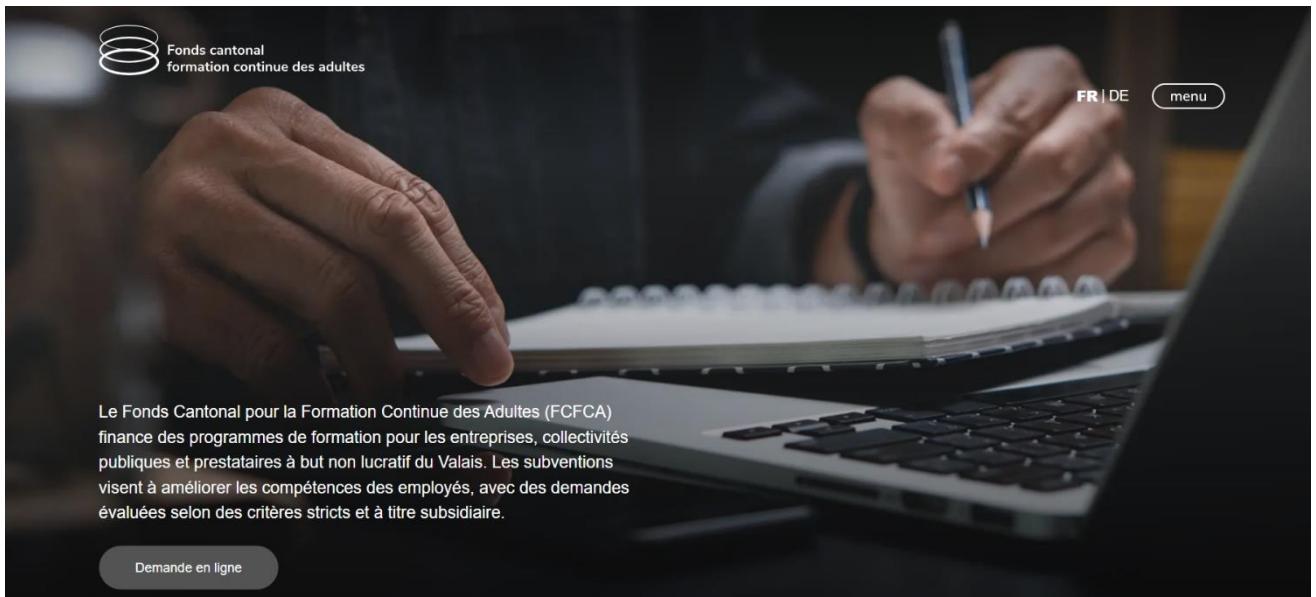
4.1.3 Prestations du Fonds

Les prestations du Fonds sont énumérées à l'article 28 de la loi sur la formation continue des adultes (LFCA). Elles sont déterminées précisément par la Commission de gestion en fonction des ressources à disposition du Fonds.

5. INFORMATIQUE

En 2024 le Fonds cantonal s'est engagée dans une refonte du site de façon à le rendre plus didactique et plus attractif.

www.fcfca-kwbf.ch



Et une plateforme qui permet aux prestataires de déposer leurs demandes a été mis en ligne.

FCFCA ▶ Cours de formation

A screenshot of the FCFCA login interface. It has a 'Connexion' title with a key icon. Fields for 'Type de connexion' (set to 'FCFCA'), 'Nom d'utilisateur' (containing 'laure.moos'), and 'Mot de passe' (with a password field and an eye icon) are shown. A link 'Mot de passe oublié?' is at the bottom left, and a green 'Se connecter' button is at the bottom right. A note 'Pas encore de compte utilisateur ?' is in the top right corner.A screenshot of the FCFCA support and contact section. It includes a 'Aide' section with icons for TeamViewer and Windows, and a 'Contact' section with an email address 'info (at) fcfca-kwbf.ch'.

6. COMPTES 2024

Les comptes 2024, acceptés par la Commission le 25 août 2025 sont présentés ci-après :

6.1 Bilan au 31 décembre 2024

Bilan

Libellés	Annexes	Comptes 2024	Comptes 2023
		CHF	CHF
ACTIFS			
		2'736'189.65	2'112'194.25
ACTIFS CIRCULANTS			
Compte BCVs		2'235'590.40	2'112'172.85
Actifs de régularisation		500'599.25	21.40
Total actifs		2'736'189.65	2'112'194.25
PASSIFS			
Dettes à court terme		-213'076.50	-132'783.10
Créanciers		0.00	-323.10
Passifs de régularisation		-14'976.50	-1'500.00
Engagements	(1)	-198'100.00	-130'960.00
CAPITAUX PROPRES			
		-2'523'113.15	-1'979'411.15
Bénéfice reporté / Capital		-1'979'411.15	-1'384'474.65
Bénéfice / Perte de l'exercice		-543'702.00	-594'936.50
Total passifs		-2'736'189.65	-2'112'194.25

6.2 Compte de résultat, année 2024

Libellés	Annexes	Comptes 2024	Comptes 2023
		CHF	CHF
Contributions et divers		948'407.34	935'204.97
Contributions des CAF		348'714.70	335'235.96
Contributions des communes		99'651.64	99'969.01
Contribution du canton		500'000.00	500'000.00
Produits divers		41.00	0.00
Déductions sur produits		-1'692.65	-1'619.50
Frais de perception des CAF		-1'677.35	-1'611.30
Contributions irrécouvrables		-15.30	-8.20
TOTAL PRODUITS		946'714.69	933'585.47
CHARGES		CHF	CHF
Charges d'activités et de services		-326'750.00	-301'310.00
Compétences de base		-136'750.00	-253'810.00
Conférence-formation		-1'000.00	0.00
Nouvelle formation continue		-183'000.00	-46'150.00
Actions d'innovation		0.00	-1350.00
Actions de promotion		-6'000.00	0.00
Charges de personnel		-5'605.60	-4'666.40
Indemnités commission de gestion		-3'201.25	-3'280.00
Frais commission de gestion		-2'404.35	-1'386.40

Libellés	Annexes	Comptes 2024	Comptes 2023
		CHF	CHF
Frais de fonctionnement		-70'527.70	-32'543.85
Frais d'administration (BM)		-32'430.00	-32'310.00
Autres frais de secrétariat		-1'081.00	-1'077.00
Contrôles et révision		-1'500.00	1'500.00
Frais informatique	(2)	-35'516.70	-656.85
TOTAL CHARGES		-402'883.30	-90'920.80
Résultat d'exploitation I (avant intérêts et impôts (EBIT))		543'831.39	595'065.22
Résultat financier		-129.39	-128.72
Charges financières		-129.39	-128.72
RESULTAT DE L'EXERCICE		543'702.00	594'936.50

Annexe :

- 1) Cette rubrique correspond aux engagements pris par la Commission dont les montants définitifs sont connus, mais non encore versés aux demandeurs.
- 2) L'augmentation du montant est dû à la mise en place de la plateforme : <https://www.fcfca-kwbf-form.ch/cours/login/index.php?>

Commentaire :

L'exercice clôture avec un bénéfice de **Fr. 543'702.00**

Le FCFCA dispose d'un capital de départ important qui va lui permettre de développer sereinement le financement de la formation continue en Valais.

7. BUDGET 2025

Libellés	Comptes 2024	Budget 2025
	CHF	CHF
Contributions et divers	948'407.34	940'000.00
Contributions CAF	348'714.70	340'000.00
Contributions des communes	99'651.64	100'000.00
Contribution du canton	500'000.00	500'000.00
Produits divers	41.00	0.00
Déductions sur produits	-1'692.65	-1'700.00
Frais de perception des CAF	-1'677.35	-1'700.00
Contributions irrécouvrables	-15.30	0.00
Total produits	946'714.69	938'300.00
	CHF	CHF
Charges d'activités et de services	-281'750.00	-505'000.00
Compétences de base	-65'440.00	-275'000.00
Conférence-formation	-1'000.00	5'000.00
Réinsertion	0.00	-20'000.00
Nouvelle formation continue	-211'310.00	-160'000.00
Actions d'innovation	0.00	-25'000.00
Actions de promotion	-4'000.00	-20'000.00
Charges de personnel	-5'829.60	-5'500.00
Indemnités commission de gestion	-3'341.25	-4'000.00
Frais commission de gestion	-2'488.35	-1'500.00
Frais de fonctionnement	-70'527.70	-65'530.00
Frais d'administration (BM)	-32'430.00	-32'430.00

Libellés	Comptes 2024		Budget 2025
	CHF	CHF	
Autres frais de secrétariat	-1'081.00		-1'100.00
Contrôles et révision	-1'500.00		-1'5000.00
Frais informatique	-35'516.70		-30'000.00
Publicité	0.00		-500.00
Total charges	-358'107.30		-500'910.00
Résultat d'exploitation I	588'607.39		437'390.00
Résultat financier	-129.39		-150.00
Charges financières	-129.39		-150.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	588'478.000		437'240.00

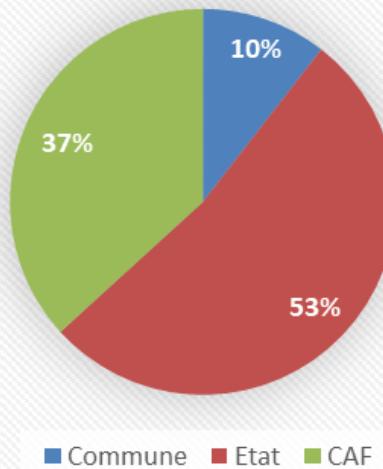
Commentaires :

La Commission de gestion va proposer au Conseil d'Etat de maintenir le financement actuel, étant donné la bonne situation financière du FCFCA.

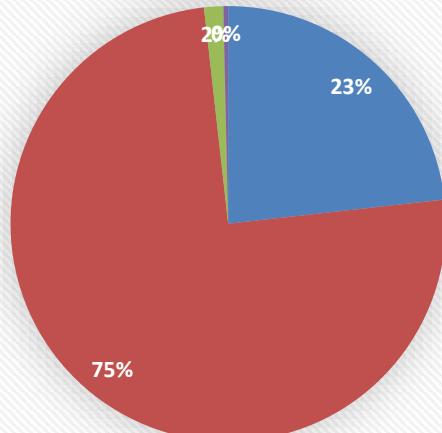
Le budget 2025 a été avalisé en séance du 26 février 2025 par la Commission de gestion du FCFCA.

8. STATISTIQUES

Répartition des montants versés au FCFCA



Répartition des montants versés aux prestataires



9. CONCLUSIONS ET REFLEXION

Le Fonds cantonal pour la formation professionnelle des adultes : un levier pour l'employabilité

Le Fonds cantonal pour la formation professionnelle des adultes s'impose comme un outil central dans la mise en œuvre de la politique cantonale en matière de formation continue. Celle-ci a été réaffirmée par le chef du Département de l'économie, Christophe Darbellay, en mai 2025. Dans un contexte où les exigences du marché du travail évoluent rapidement, il est impératif de renforcer les conditions-cadres permettant à chaque Valaisanne et chaque Valaisan de développer ses compétences tout au long de la vie.

Créé en 2022, le Fonds est encore jeune. Il doit désormais gagner en visibilité et s'ancrer comme un acteur de référence auprès de ses bénéficiaires potentiels. Il a vocation à jouer un rôle de catalyseur pour encourager et soutenir l'accès à la formation continue dans notre canton.

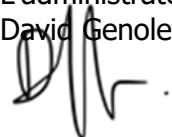
Dans cette optique, plusieurs mesures concrètes ont été mises en œuvre en 2025 : le site internet du Fonds a été repensé pour en améliorer l'accessibilité et l'ergonomie, et le traitement des demandes a été clarifié et simplifié, afin de faciliter l'ensemble du processus pour les utilisateurs.

L'exercice à venir marquera une nouvelle étape, avec le lancement, dès août 2025, d'une campagne de communication soutenue sur douze mois dans les principaux médias valaisans. Cette action vise à renforcer la notoriété du Fonds, à stimuler la demande en formation continue, et à favoriser l'émergence d'une offre adaptée et durable. L'objectif est clair : enclencher un cercle vertueux au bénéfice de l'ensemble de l'écosystème valaisan de la formation.

Notre ambition est de poser les bases solides d'un terrain favorable sur lequel les acteurs spécialisés, à l'image de la nouvelle Association valaisanne pour la formation continue, pourront pleinement déployer leurs activités et leur expertise.

Cette dynamique collective repose sur l'engagement constant de notre président, de la commission de gestion et de Mme Laure Moos, véritable cheville ouvrière de notre fonctionnement. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication, leur rigueur et leur attachement à cette cause essentielle qu'est la formation tout au long de la vie.

L'administrateur :
David Genolet



10. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Contrôle du Fonds cantonal en faveur de la formation continue pour adultes (FCFCA)

L'ESSENTIEL EN BREF

En mars 2020, le Grand Conseil valaisan a adopté la nouvelle loi sur la formation continue des adultes (LFCA). Dans les dispositions de cette loi est prévue la création d'un fonds cantonal spécifique en faveur de la formation continue des adultes doté de la personnalité juridique.

Par sa décision du 26 octobre 2022, le Conseil d'Etat a désigné l'Inspection des finances comme organe de contrôle.

À ce titre, nous relevons les éléments suivants :

Conformité des comptes

Les contrôles effectués nous permettent de conclure que les comptes 2024 du FCFCA sont conformes à la loi sur la formation continue des adultes et au règlement y afférent.

Thésaurisation des fonds

Les contributions encaissées en 2024 par le fonds s'élèvent à CHF 948'407.34. Les prestations versées se montent à CHF 326'750.00 et les autres frais à CHF 77'955.34. L'exercice 2024 du FCFCA boucle avec un excédent de recettes de CHF 543'702.00. Ces contributions non utilisées sont reportées dans les fonds propres qui atteignent ainsi CHF 2'523'113.15 au terme de l'exercice 2024.

Le rapport complet est disponible sur demande au secrétariat du FCFCA.

11. SECRETARIAT

COORDONNEES :

FCFCA

FONDS CANTONAL FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

Rue de la Dixence 20 - CP - 1951 Sion

T : 027 327 51 05

F : 027 327 51 80

M : info@fcfca-kwbf.ch



CONTACTS :

David Genolet

Administrateur

T : +41(0)27 327 51 05

M : david.genolet@bureaudesmetiers.ch

Laure Moos

Gestionnaire administrive des fonds

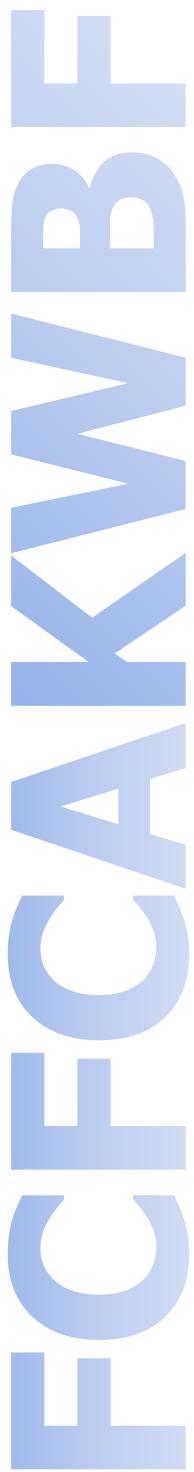
T : +41(0)27 327 51 05

M : info@fcfca-kwbf.ch

PLAN DE SITUATION :



FCFCA
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
Case Postale
1951 Sion



**FONDS CANTONAL
EN FAVEUR DE LA FORMATION
CONTINUE POUR ADULTES
KANTONALER
WEITERBILDUNGSFONDS
FÜR ERWACHSENE**
RUE DE LA DIXENCE 20
CASE POSTALE
1951 SION
T : 027 327 51 05
F : 027 327 51 80
M : info@fcfca-kwbf.ch